

## **Communiqué - Ganga Asnan**

Dans le contexte de la fête Ganga Asnan qui sera célébrée le mardi 8 novembre, le Ministère de L'Environnement, de la Gestion des Déchets Solides et du Changement Climatique en collaboration avec la Beach Authority et la force policière, prend toutes les dispositions nécessaires pour que la fête soit célébrée dans les meilleures conditions.

Le Ministère de L'Environnement, de la Gestion des Déchets Solides et du Changement Climatique lance un pressant appel pour la collaboration de tout un chacun pour contribuer à protéger notre environnement en gardant nos plages propres.

Les services de la Beach Authority et des contracteurs ont été mobilisés pour la mise à la disposition des usagers des bennes spéciales et des poubelles additionnelles sur les plages principales de l'île.

Il est conseillé au public d'adopter les bonnes pratiques suivantes lors de la célébration du Ganga Asnan :

- Une fois les prières terminées, ne laissez pas les objets de culte sur la plage. Veuillez les rassembler pour être disposés dans les poubelles spécialement prévues ou encore être ramenés chez soi.
- Dans la mesure du possible, les objets de culte périssables tels que les feuilles et les fleurs peuvent être éliminés de manière durable.
- Utilisez des contenants ou des sacs en plastique biodégradables.
- De ne pas salir la plage avec des ordures tels que des déchets ou bouteilles plastiques.
- Les restes de nourriture, les emballages et autres déchets doivent être correctement éliminés dans des poubelles fermées ou ramenés chez soi.
- Les marchands ambulants doivent collecter leurs déchets et les éliminer correctement dans des poubelles fermées.

Le Ministère de L'Environnement, de la Gestion des Déchets Solides et du Changement Climatique compte sur la collaboration du public pour réaliser sa vision '**d'une île Maurice plus propre, plus verte et plus sûre**' et souhaite un pieux Ganga Asnan à tous les dévots.

**Ministère de L'Environnement, de la Gestion des Déchets Solides et du Changement Climatique (Division de l'environnement et du changement climatique)**

**04 novembre 2022**